



Information financière de 2022 de Fidelity Canada relative aux changements climatiques



Table des matières

Avant-propos	1
Sommaire	2
Introduction	3
Gouvernance	4
Stratégie	6
Gestion du risque	14
Paramètres et cibles	18
Conclusion	21
Avis	22

Avant-propos

Chaque jour, de nombreux pays sont confrontés à des phénomènes météorologiques extrêmes et de plus en plus graves, ce qui suscite de l'inquiétude et engendre de sérieuses répercussions sur les populations. Plusieurs points de bascule sont déjà en voie d'être atteints, et il y en a peut-être d'autres que nous ne connaissons pas. Les changements climatiques constituent un problème mondial complexe, et Fidelity Canada estime que la mise en commun de solutions adaptées et locales contribuera à nous mettre sur la voie du succès.

Voici le premier rapport de Fidelity Canada issu du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Le présent rapport décrit notre approche et les progrès accomplis pour donner suite aux recommandations formulées par le GIFCC.

Depuis la création de Fidelity en 1987, la confiance et l'intégrité sont des éléments qui jouent un rôle clé dans la façon dont la société exerce ses activités au Canada. Notre parcours dans la lutte contre les changements climatiques commence à prendre forme et nous sommes convaincus que ces principes nous aideront à élaborer un plan ouvert, honnête et crédible en réponse à l'urgence climatique mondiale.

Chez Fidelity, nous estimons que nous devrions chercher à avoir une incidence positive sur l'environnement et la société en général. La recherche fait partie de notre ADN et, selon nous, une meilleure recherche favorise le rendement à long terme. C'est notre avantage concurrentiel et nous voulons l'utiliser pour offrir des perspectives éclairées afin de renforcer la résilience climatique et de chercher à obtenir de solides rendements à long terme pour nos clients et nos parties prenantes.

L'impact des changements climatiques continuera de se faire sentir de bien des façons et le parcours pour résoudre ce problème sera long et complexe, mais nous devons agir rapidement. Des solutions ambitieuses, mais réalistes s'imposent en vue de rétablir l'équilibre climatique. En 2022, nous avons commencé à établir une stratégie en matière de durabilité d'entreprise réfléchie et rigoureuse qui vise à accorder la priorité à la réduction d'émissions dans le monde réel et à l'impact durable à long terme. Pour appuyer cette stratégie, nous sommes également déterminés continuer d'intégrer les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans nos investissements et activités commerciales, ce qui permettra d'unir notre stratégie de base à la durabilité. Dans les pages à venir, vous trouverez plus d'information sur nos efforts relatifs au climat en 2022 et sur nos projets à venir.

Les changements climatiques représentent un problème complexe qui ne peut être résolu par une seule société ou un seul secteur. Fidelity est déterminée à tirer parti de ses capacités d'affaires uniques pour contribuer à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et à faire preuve d'ouverture et d'honnêteté à l'égard de ses efforts en cours de route.



Brock Dunlop

Vice-président, Durabilité et initiatives d'affaires de l'entreprise

Sommaire

Les changements climatiques présentent d'importants risques et de grandes occasions pour le secteur des produits financiers et les parties prenantes de l'entreprise. La mission de Fidelity Canada consiste à aider les investisseurs canadiens à se bâtir un meilleur avenir et à rester à l'avant-garde. Nous sommes conscients que cela n'est possible que si le secteur privé fait sa part dans la lutte contre la crise climatique. Ce premier rapport, qui couvre nos efforts déployés en 2022, comprend quatre sections, alignées sur les recommandations du GIFCC. Vous trouverez ci-dessous un résumé des faits saillants.

PILIER DU GIFCC	FAITS SAILLANTS
 <p>Gouvernance Divulguer l'information sur la gouvernance en ce qui concerne les risques et occasions liés aux changements climatiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons établi une gouvernance officielle de nos activités liées à l'investissement durable et à l'entreprise par l'intermédiaire du comité sur la durabilité de l'entreprise. Le comité supervise l'évaluation et la gestion des activités liées à la durabilité de Fidelity Canada, notamment en ce qui a trait aux changements climatiques. Le comité offre également un soutien, au besoin, aux activités d'investissement durable de Fidelity Investments Canada s.r.l. (FIC).
 <p>Stratégie Divulguer l'information sur les incidences réelles et potentielles des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, si cette information constitue un renseignement important.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons réalisé des progrès dans la prise en compte des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans nos processus et notre planification à l'échelle de nos entreprises, en nous intéressant tout particulièrement au contrôle et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dans nos activités. Cela prépare le terrain à l'établissement par le comité sur la durabilité d'entreprise des objectifs et des cibles liés aux changements climatiques, des initiatives stratégiques et d'autres paramètres utiles aux fins des décisions pour mesurer l'incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur nos activités en 2023 et par la suite. • Nous avons continué d'utiliser les cotes ESG exclusives mises au point par notre société affiliée, Fidelity International Limited (FIL), qui comprennent une combinaison d'indicateurs qui traitent des enjeux les plus importants, secteur par secteur, et qui offrent une vision globale et prospective des pratiques ESG d'une société. Ces cotes sont intégrées à la recherche sur les placements de Fidelity.
 <p>Gestion du risque Divulguer l'information sur la manière dont l'organisation repère, évalue et gère les risques liés aux changements climatiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le risque ESG, notamment le risque lié aux changements climatiques, est présenté comme un risque émergent dans le cadre de gestion du risque stratégique de Fidelity Canada. • Nous avons mis sur pied un groupe de travail sur le risque ESG afin d'élaborer une couverture de la gestion du risque de deuxième ligne propre aux questions liées aux facteurs ESG. Le groupe de travail se concentre sur l'élaboration et l'intégration de données, d'outils et de capacités pour appuyer la divulgation de l'information ainsi que l'identification et la surveillance des risques liés aux facteurs ESG, notamment les risques liés aux changements climatiques. • L'intégration continue et explicite de la durabilité dans nos recherches sur les placements nous permet de mieux comprendre et surveiller les risques liés aux changements climatiques, ce qui a servi à prendre de meilleures décisions de placement.
 <p>Paramètres et cibles Divulguer l'information sur les paramètres et les cibles utilisés aux fins de l'évaluation et de la gestion des risques et des occasions pertinents liés aux changements climatiques si cette information constitue un renseignement important.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conformément à la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des gaz à effet de serre, nous avons effectué un travail de calcul afin d'établir notre premier inventaire complet des émissions liées à nos activités. L'analyse des données de 2019 à 2022 nous aidera à établir des objectifs et des cibles liés aux changements climatiques, des initiatives stratégiques et d'autres paramètres pour mesurer l'incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur nos activités en 2023 et par la suite.



Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter le premier rapport de Fidelity Canada qui suit les recommandations du GIFCC. Il s'agit d'une étape importante dans notre parcours vers la transparence et la divulgation de l'information auprès de nos nombreuses parties prenantes. En tant qu'investisseur, Fidelity Investments Canada s.r.i. (FIC) était favorable à la divulgation de l'information recommandée par le GIFCC, qui encourage les sociétés à partager davantage d'informations utiles à la prise de décisions de placement.

Ce premier rapport issu des recommandations du GIFCC reflète nos efforts actuels et nos pratiques d'affaires tandis que nous travaillons à intégrer des considérations liées aux changements climatiques à nos activités. Nous aurons l'occasion au fil du temps de continuer à perfectionner l'information que nous divulguons, en fonction de l'évolution du secteur et des exigences réglementaires, et pour refléter notre prise de conscience climatique grandissante et l'amélioration de la disponibilité et de la qualité des données sur le climat.

Le présent rapport porte sur les activités des deux entités juridiques de Fidelity Canada : FIC et Services de compensation Fidelity Canada s.r.i. (SCFC). Nous sommes un important fournisseur de services financiers et notre actif sous gestion et administration se chiffre à plus de 227 milliards de dollars (au 31 décembre 2022). La portée du présent rapport comprend les pratiques et les activités liées aux changements climatiques se rapportant à l'actif géré par FIC par l'intermédiaire de son équipe de gestion de placements; les activités et les politiques de notre réseau mondial de sous-conseillers ne sont pas prises en compte. Alors que nous poursuivons nos efforts visant à faire évoluer notre approche, nous évaluerons la mesure dans laquelle nous faisons référence aux politiques et aux pratiques liées aux changements climatiques de nos sous-conseillers¹.

La mission de Fidelity Canada consiste à aider les investisseurs canadiens à se bâtir un meilleur avenir et à rester à l'avant-garde. Nous offrons aux investisseurs et aux institutions une gamme de portefeuilles de placement innovants et fiables ainsi que des services connexes pour les aider à atteindre leurs objectifs financiers. Étant une société privée, Fidelity déploie ses ressources de classe mondiale et ses employés pour chercher à faire ce qui est juste pour les investisseurs et pour leur réussite à long terme. Les clients de FIC comprennent des particuliers, des conseillers en placements, des régimes de retraite, des fonds de dotation, des fondations et plus encore. De son côté, SCFC est un chef de file des services d'exécution d'opérations, de garde, de soutien administratif et de solutions de plateforme, et compte parmi ses clients des gestionnaires de portefeuille et des conseillers en placements.

Comme les clients, les employés et les autres parties prenantes de Fidelity Canada nous font confiance pour faire ce qu'il faut et exercer une influence positive dans les collectivités où nous menons nos activités, la durabilité est devenue une priorité croissante pour Fidelity Canada dans le cadre de l'exercice de ses activités. Nous nous engageons à améliorer continuellement nos efforts et notre divulgation de l'information en matière de durabilité afin de soutenir notre volonté de bâtir un meilleur avenir financier pour nos clients et nos investisseurs.

¹ FIC fait appel à un réseau mondial de sous-conseillers pour ses services et la gestion de ses produits, notamment Fidelity Management & Research Company (FMR Co., Inc.), Fidelity Institutional Asset Management LLC (FIAM LLC), Fidelity Management & Research (Canada) ULC (FMR-Canada), Fidelity International (FIL Limited) et Geode Capital Management LLC.



Gouvernance

Recommandation du GIFCC :
Divulguer l'information sur la gouvernance en ce qui concerne les risques et occasions liés aux changements climatiques.

Nous croyons qu'une bonne gouvernance constitue le fondement d'une culture d'entreprise prospère qui inspire confiance aux clients, aux employés et aux collectivités en général et crée de la valeur pour eux. Nous évaluons d'un regard critique nos pratiques et nos normes de gouvernance afin de nous assurer que nous menons nos activités et prenons nos décisions d'affaires de manière transparente, judicieuse et éthique en respectant pleinement les lois et les règlements dans tous les territoires où nous exerçons nos activités et en adoptant les pratiques exemplaires du secteur.

Comme nous l'avons mentionné, Fidelity Canada comprend deux entreprises : FIC et SCFC. Les conseils d'administration de FIC et de SCFC sont responsables de la surveillance de la stratégie et des activités commerciales de leur entité respective, notamment la gestion du risque. Fidelity Canada procède actuellement à l'élaboration et à l'officialisation d'un cadre de gouvernance pour la surveillance spécifique des risques et des occasions liés aux changements climatiques.

En 2022, Fidelity Canada a créé le comité sur la durabilité de l'entreprise, qui est présidé par le vice-président, Durabilité de l'entreprise, et relève de l'équipe de direction de Fidelity Canada. Les membres du comité comprennent de hauts dirigeants de l'ensemble de l'organisation ayant une responsabilité fonctionnelle à l'égard de l'empreinte environnementale ou sociale de Fidelity et de sa performance en matière de gouvernance ou y jouant un rôle important. Le comité se réunit chaque mois et plus souvent au besoin.

Le mandat du comité est d'élaborer et de maintenir une stratégie en matière de durabilité de l'entreprise claire, ambitieuse et réaliste pour Fidelity Canada. Par conséquent, le comité supervise l'évaluation et la gestion des activités liées aux changements climatiques de Fidelity Canada en tant qu'entreprise. Le comité offre également un soutien, au besoin, aux activités d'investissement durable de Fidelity Investments Canada s.r.l. Avec l'aide de l'équipe de durabilité de l'entreprise, le comité travaille à l'établissement des objectifs, des initiatives et des paramètres liés aux changements climatiques et à la mise en œuvre d'une politique exhaustive dans ce domaine.

Comme nous l'avons déjà mentionné, FIC met à profit les ressources sur l'investissement durable de FIL, notre société affiliée. L'équipe d'investissement durable de FIL travaille en étroite collaboration avec l'équipe de gestion des placements de FIC et joue un rôle clé dans la mise en œuvre du cadre d'investissement durable de FIC.

La politique d'investissement responsable de FIC tient compte du fait que les changements climatiques présentent des risques pour la rentabilité à long terme et peuvent poser des risques pour la pérennité des entreprises. Cette politique est soumise au comité de surveillance de l'exploitation des fonds de FIC aux fins d'examen et d'approbation, et au comité de surveillance des fonds, un sous-comité du conseil d'administration de FIC. Le chef des placements de FIC, la division de placement de FIC, est responsable du respect de la politique d'investissement responsable de FIC. Les personnes ou les équipes suivantes de FIC et de FIL sont également responsables de la mise en œuvre de divers aspects de notre approche d'investissement durable dans le processus de recherche sur les placements :

- Les directeurs de la recherche sont responsables du déploiement du système de cotes ESG exclusif à FIC et à FIL.
- Dans le cas des fonds axés sur les facteurs ESG, le chef de la surveillance des risques de placement et des portefeuilles de FIC est chargé d'analyser et de passer en revue l'exposition globale aux facteurs ESG de chaque portefeuille et d'en discuter avec les gestionnaires de portefeuille et le chef des placements sur une base trimestrielle dans le cadre des revues trimestrielles des placements de chaque fonds dans lesquels FIC intervient à titre de conseiller.





Stratégie

Recommandation du GIFCC :

Divulguer l'information sur les incidences réelles et potentielles des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation, si cette information constitue un renseignement important.

Fidelity Canada estime qu'il est important de comprendre les impacts des changements climatiques sur les sociétés dans lesquelles elle investit pour créer de la valeur à long terme pour ses clients. Bien que nous en soyons encore aux premières étapes de notre parcours, nous nous engageons à intégrer les considérations liées aux changements climatiques à l'ensemble de nos activités et à mieux comprendre l'incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur notre stratégie et notre planification financière, pour améliorer la valeur et le rendement à long terme de l'entreprise dans l'intérêt de nos parties prenantes, notamment nos employés et nos clients.

Notre approche pour repérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques se fonde sur la conviction qu'ils peuvent avoir un impact financier important. Lorsque c'est le cas, il convient d'en tenir compte pour le rendement à long terme de l'entreprise, ainsi que les rendements financiers à long terme des clients.

Les risques liés aux changements climatiques peuvent être généralement classés en deux groupes :



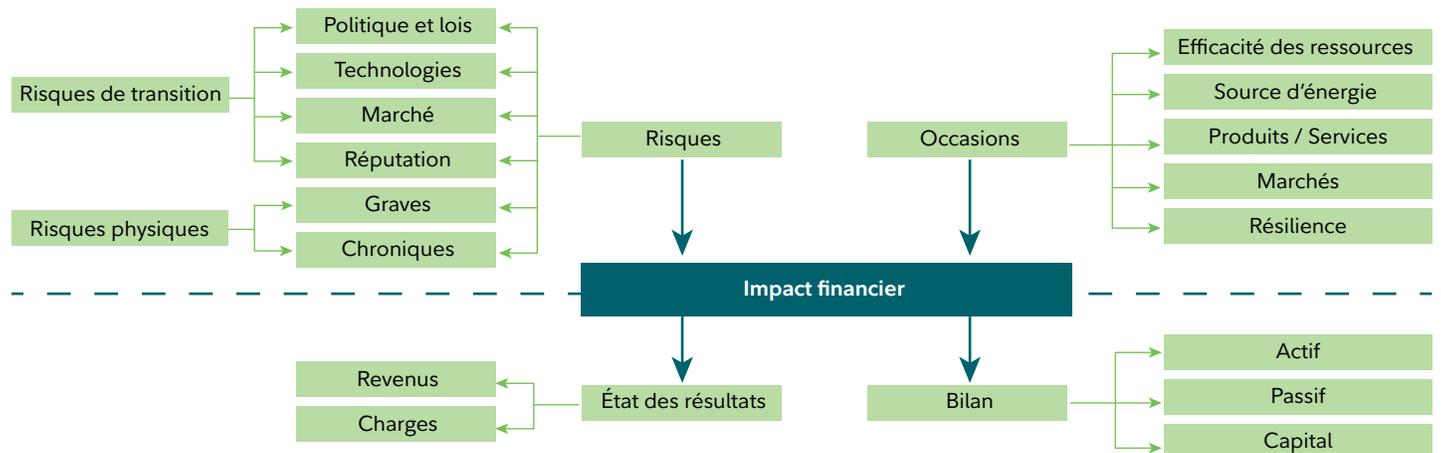
Risques physiques qui découlent directement des changements climatiques. Il peut s'agir de risques graves et épisodiques, comme des tornades, des inondations, des typhons et des feux de forêt, ou de risques chroniques persistants, comme la hausse du niveau de la mer, la raréfaction de l'eau douce et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement.



Risques de transition qui découlent de la prise des mesures nécessaires à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Ceux-ci peuvent découler de mesures réglementaires, de développements technologiques, d'atteinte à la réputation ou de forces du marché.

Les occasions liées aux changements climatiques peuvent découler d'investissements dans l'efficacité des ressources, les sources d'énergie à faibles émissions de carbone, le développement de nouveaux produits et services, l'accès à de nouveaux marchés et clients et des initiatives visant à favoriser la résilience des entreprises.

Risques et occasions liés aux changements climatiques



Source : GIFCC.

La principale exposition de Fidelity Canada au risque lié aux changements climatiques est indirecte, et ce risque est plus susceptible d'influer sur les revenus et les charges futurs (plutôt que sur les actifs et les passifs). Cela tient au fait que les actifs gérés par FIC et détenus par SCFC appartiennent à nos clients, et non à Fidelity.

Les bureaux de Fidelity Canada pourraient être touchés par des événements physiques climatiques difficiles, qui pourraient avoir un impact financier direct sur Fidelity. En fin de compte, nous estimons que cet impact potentiel est limité et faible, car nous louons toutes nos installations, et nos sites font l'objet d'une évaluation des risques physiques pendant le processus de sélection et d'une surveillance continue. Fidelity Canada, par l'intermédiaire de ses sociétés affiliées à l'échelle mondiale, a souscrit une assurance appropriée, ce qui contribue à atténuer les pertes financières découlant des risques climatiques physiques (p. ex., les phénomènes météorologiques violents). Enfin, Fidelity Canada maintient des plans de résilience d'entreprise afin de faciliter la poursuite des affaires en cas de perturbation des activités, ce qui comprend les perturbations liées aux risques climatiques physiques.

Alors que nous passons à une économie à faibles émissions de carbone, les risques et les occasions liés aux changements climatiques se matérialiseront à court, à moyen et à long terme. Un aperçu des principaux risques et occasions que Fidelity Canada a repérés dans le cadre de ses activités commerciales; de gestion des placements; et de compensation et de garde est présenté ci-contre.



Court terme (Moins de 5 ans)

Activités commerciales

- Contrôle et réduction des émissions de GES
- Efficacité et résilience des ressources, notamment des immeubles et des centres de données plus écoénergétiques
- Demande croissante et accent mis par les parties prenantes pour la mise en œuvre d'activités et de pratiques commerciales durables
- Divulgence de l'information ouverte et transparente sur les risques et les occasions liés aux changements climatiques

Gestion des placements

- Objectifs stratégiques des gouvernements et des organismes de réglementation qui peuvent avoir une incidence sur la valeur du placement de l'émetteur d'actions et d'obligations en raison d'un changement dans les prévisions de croissance ou de coûts
- Nouvelle information à divulguer, nouveaux règlements ou nouvelles taxes liés aux changements climatiques qui pourraient augmenter les coûts de conformité et faire en sorte que nos produits deviennent moins attrayants pour les clients
- Approche en matière de changements climatiques des sociétés dans lesquelles nous investissons qui fait évoluer la gestion des risques et des occasions
- Évolution des attentes des clients et des consommateurs à l'égard des produits et des services à faibles émissions de carbone ou respectueux du climat
- Préoccupations des clients concernant l'empreinte carbone des actifs numériques
- Perceptions des parties prenantes au sujet des mesures prises par FIC en lien avec les changements climatiques

Compensation et garde

- Nouvelle information à divulguer, nouveaux règlements ou nouvelles taxes liés aux changements climatiques qui pourraient faire en sorte que les produits de Fidelity deviennent moins attrayants pour les clients
- Évolution des attentes des clients et des consommateurs à l'égard des produits et des services à faibles émissions de carbone ou respectueux du climat
- Préoccupations des clients concernant l'empreinte carbone des actifs numériques
- Perceptions des parties prenantes au sujet des mesures prises par SCFC en lien avec les changements climatiques



Moyen terme (De 5 à 10 ans)

Activités commerciales

- Impact de la tarification du carbone sur les coûts de l'énergie et des services collectifs pour les bureaux
- Vulnérabilité physique du site aux impacts des changements climatiques, comme les inondations, les vagues de chaleur ou les conditions météorologiques exceptionnelles
- Coûts liés à la transition vers une technologie à plus faibles émissions (notamment les investissements en immobilisations et les coûts d'adoption et de déploiement)
- Perturbations des activités dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement en raison de l'augmentation de la gravité et de la fréquence des phénomènes météorologiques violents

Gestion des placements

- Hausse potentielle de la demande des clients pour réduire l'empreinte carbone des produits et des services
- Répercussions du risque physique et du risque de transition sur les facteurs du marché, comme les cours boursiers, les prix des marchandises et les écarts de taux, ce qui influe sur la valeur de l'actif géré et les résultats pour les clients
- Phénomènes météorologiques violents qui devraient augmenter en gravité et en fréquence, ce qui pourrait entraîner des perturbations des activités dans l'ensemble de nos placements
- Transformation potentiellement soutenue du marché des placements et des préférences des consommateurs en faveur d'options qui accordent la priorité à la décarbonation

Compensation et garde

- Demande croissante des clients pour réduire l'empreinte carbone des produits et des services



Long terme (10 ans ou plus)

Activités commerciales

- Disponibilité réduite des marchandises causant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement en raison de la variabilité des conditions météorologiques
- Risque physique chronique qui peut entraîner une augmentation des coûts d'assurance pour les bureaux

Gestion des placements

- Augmentation du potentiel de litiges liés aux changements climatiques ou du nombre de mesures d'application des lois ou de la réglementation
- Répercussions du risque physique et du risque de transition sur les facteurs du marché, comme les cours boursiers, les prix des marchandises et les écarts de taux, ce qui influe sur la valeur de l'actif géré et les résultats pour les clients
- Risques physiques chroniques entraînant une augmentation des coûts d'assurance pour les entreprises qui y sont exposées, ainsi qu'une destruction potentielle des actifs

Compensation et garde

- Augmentation du potentiel de litiges liés aux changements climatiques ou du nombre de mesures d'application des lois ou de la réglementation

Gestion des placements

Au cours des dernières années, comme l'importance de la durabilité s'est accrue et que les occasions de l'intégrer à notre processus de placement se sont élargies, nous avons modifié nos processus et nos capacités. De plus, en tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies, FIC s'est formellement engagée à incorporer les facteurs ESG, y compris les enjeux climatiques, dans sa recherche et ses processus d'actionnariat actif. Ainsi, l'approche d'investissement durable de FIC tient compte des facteurs climatiques dans le cadre de ses recherches sur les placements et de système exclusif d'attribution de cote aux émetteurs.

La pierre angulaire de notre approche de placement est la recherche fondamentale ascendante et les facteurs ESG, qui constituent l'un des nombreux éléments servant à la valorisation des titres et dont il est important de tenir compte dans l'ensemble du processus de recherche. Ce processus entrepris par nos analystes et gestionnaires de portefeuille tient compte des facteurs ESG lorsque ceux-ci ont, à notre avis, une incidence importante sur le risque de placement ou le potentiel de rendement. Il revient entièrement aux gestionnaires de portefeuille de déterminer si ces facteurs ESG sont pertinents et importants pour l'évaluation de chaque société, conformément à leurs objectifs de placement, à leurs stratégies de placement et à leur univers de placement. Par conséquent, les risques et les occasions liés aux changements climatiques, s'ils sont jugés importants et évalués comme ayant une incidence potentielle sur la création de valeur à long terme, peuvent faire partie de l'analyse de chaque société détenue par FIC.

En plus d'étudier les résultats financiers et d'autres paramètres de placement traditionnels, nos analystes procèdent également à des analyses qualitatives et quantitatives des facteurs ESG des placements potentiels et existants. Ils se rendent en personne dans les entreprises et examinent soigneusement les questions qui pourraient avoir une incidence sur les activités, des ateliers à la salle du conseil d'administration. De cette façon, nous cherchons à obtenir une vue d'ensemble de toutes les sociétés dans lesquelles nous investissons – une vue qui tient compte des facteurs ESG.

L'équipe d'investissement durable de FIL travaille en étroite collaboration avec l'équipe de gestion des placements de FIC et joue un rôle clé dans la mise en œuvre de l'approche d'investissement durable de FIC, en faisant ce qui suit :



Étroite collaboration avec l'équipe de placement à l'échelle mondiale, pour toutes les catégories d'actifs, afin d'intégrer les questions ESG au processus de recherche, le cas échéant



Production de rapports internes sur les facteurs ESG, y compris des rapports d'analystes sur les thèmes et enjeux ESG actuels ou émergents, des examens des gestionnaires de portefeuille et des analyses sectorielles



Communication avec les sociétés dans lesquelles nous investissons au sujet des risques et des occasions liés aux facteurs ESG, notamment les facteurs liés aux changements climatiques



Coordination et traitement des questions spécifiques des clients sur les facteurs ESG



Maintien d'une compréhension approfondie des thèmes et des tendances ESG du moment dans le monde entier



Mise en œuvre des lignes directrices sur le vote par procuration de Fidelity



Participation à des séminaires et à des conférences externes portant sur les tendances et l'intégration ESG



Production de rapports destinés aux clients sur l'intégration des facteurs ESG et le vote par procuration, sur demande



Formation sur les facteurs ESG auprès de l'équipe de placement et à l'échelle de l'entreprise



Au 31 décembre 2022, FIL comptait 34 spécialistes de l'investissement durable. Cette équipe ESG attitrée est chargée de travailler avec FIC sur l'approche en matière de gestion, d'engagement et d'exercice de nos droits de vote aux assemblées générales.

Cotes ESG exclusives

Notre engagement à l'égard de l'investissement durable a franchi une étape importante en 2019 avec le lancement de cotes ESG exclusives élaborées par FIL. Ces cotes tirent parti de nos capacités de recherche internes et de notre engagement auprès des sociétés pour nous éclairer sur les antécédents d'une société en matière de durabilité. En 2021, nous avons procédé à l'élaboration et au lancement de la deuxième version de nos cotes ESG.

Le système de cotes est composé d'une combinaison d'indicateurs ESG qui visent à repérer les problèmes les plus importants dans chaque secteur et offrent une vision globale et prospective des pratiques d'une société. La nouvelle méthode de notation reflète l'évolution de l'approche d'intégration des facteurs ESG de Fidelity du point de vue du risque et des occasions d'affaires et des répercussions sociétales des activités d'une société. Notre nouvelle méthode de notation a été mise en œuvre pour la plupart des sociétés visées par notre recherche fondamentale, secteur par secteur. Le système de cotes divise l'univers de placement en environ 130 sous-secteurs, chacun d'eux étant lié à un ensemble commun d'indicateurs visant à repérer les facteurs ESG importants jugés pertinents pour le secteur concerné.

Ces données se traduisent par une cote prospective des facteurs ESG (de A à E, A étant la cote la plus élevée), des cotes piliers pour chacune des dimensions environnement, social et gouvernance et pour les indicateurs sous-jacents, ce qui permet d'affiner les résultats et les perspectives. Pour compléter la cote globale ESG, une cote de trajectoire est également attribuée, correspondant à une évaluation des progrès attendus de la part d'une société en matière de durabilité au cours des 12 mois suivants, par comparaison à ses pairs. Les caractéristiques de durabilité des sociétés sont notées en termes absolus en vertu du cadre.

Nos cotes ESG sont intégrées au processus de recherche sur les placements de FIC et sont accessibles à tous les membres de l'équipe de placement sur notre plateforme de recherche interne. Elles comprennent des objectifs liés aux changements climatiques et servent de source de renseignements complémentaire et d'outil pour appuyer les décisions de placement et peuvent aider à encourager un comportement plus durable des entreprises.

En plus de nos propres cotes exclusives, nous faisons appel à la recherche externe et à des agences de notation comme MSCI et ISS Climate Solutions pour compléter notre processus de recherche interne.



Produits durables ciblés

En 2022, nous avons rehaussé nos capacités pour assurer l'expansion et l'amélioration de nos produits. Notre équipe de développement de produits, responsable de la mise en œuvre de notre cadre d'investissement durable, a pris de l'expansion en 2022. Nous offrons une gamme de fonds axés sur le climat, dont le Fonds Fidelity Leadership climatique, un fonds d'actions qui investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés de divers pays qui sont susceptibles de participer à la réduction des risques associés aux enjeux climatiques ou à la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone, ou qui sont appelées à tirer parti d'occasions connexes².

Activités de la société

Même si nous avons renforcé nos capacités d'investissement durable en matière de gestion d'actifs, nous avons également réalisé des progrès en intégrant les risques liés aux changements climatiques dans notre philosophie, nos processus et notre planification d'entreprise. Notre parcours à l'échelle de l'entreprise a pris beaucoup d'ampleur en 2022, marqué par les étapes clés suivantes :

- nomination du vice-président, Durabilité de l'entreprise de Fidelity Canada;
- création de l'équipe Durabilité de l'entreprise de Fidelity Canada;
- établissement du comité sur la durabilité de l'entreprise de Fidelity Canada et approbation du mandat;
- intégration officielle des considérations liées à la durabilité, notamment le climat, à notre processus de planification des affaires 2023-2025;
- inclusion d'un objectif de durabilité de l'entreprise dans notre cadre des objectifs de l'entreprise 2022 et 2023;
- quantification des émissions de GES des niveaux 1, 2 et 3 associées à nos activités commerciales;

- lancement d'un projet de quantification des émissions de GES associées à nos activités de placement, qui cadre avec le Partenariat pour la comptabilité financière du carbone (*Partnership for Carbon Accounting Financials*);
- formation d'un groupe de travail transversal relatif au GIFCC composé d'experts internes attitrés qui appuient la mise en œuvre et la divulgation de l'information conformément aux 11 recommandations du GIFCC.

L'une de nos principales cibles en matière de durabilité en 2022 était de comprendre et de quantifier les émissions de GES de Fidelity Canada afin d'aider à accorder la priorité à nos efforts visant à réduire notre impact environnemental. Nous avons établi notre année de référence (2019) et calculé nos profils d'émissions annuelles liées à nos activités, que nous partageons, à la fin de 2022, dans le présent rapport (voir la section « Paramètres et cibles »). En fonction de ces renseignements et données – que nous nous engageons à suivre et à communiquer chaque année – notre comité sur la durabilité de l'entreprise s'emploiera à établir des objectifs et des cibles liés aux changements climatiques, des initiatives stratégiques et d'autres paramètres pour mesurer l'incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur nos activités en 2023 et par la suite.

Nous nous concentrons également sur l'évaluation des risques et des occasions liés aux changements climatiques dans notre chaîne d'approvisionnement. En 2022, notre équipe de l'approvisionnement a procédé à l'évaluation des outils externes disponibles pour évaluer et surveiller le rendement en matière de durabilité de nos fournisseurs les plus importants, pour nous aider à comprendre les risques et les occasions et à hausser les normes. Nous prévoyons la mise en œuvre d'un tel outil dans les plans d'affaires 2023-2025.

² FIC offre d'autres produits d'investissement durable qui n'ont pas été inclus dans le présent rapport parce qu'ils sont sous-conseillés par d'autres entités.

Planification de scénarios

Bien que la planification de scénarios liés aux changements climatiques en soit encore à ses débuts, Fidelity Canada estime qu'il s'agit d'un important outil prospectif pour le secteur des produits financiers, qu'il améliorera les tests de résistance et les pratiques de gestion du risque et qu'il permettra de prendre des décisions d'affaires plus éclairées.

Nous visons à mener un exercice de planification de scénarios liés aux changements climatiques à l'échelle de l'entreprise dans un proche avenir. Cet exercice nous aidera à comprendre l'impact des différents états futurs sur notre stratégie d'affaires et notre rendement. Nous avons hâte d'inclure des renseignements plus détaillés à ce sujet et des paramètres connexes dans les prochains rapports.

Partenariats et collaboration

Fidelity Canada a comme priorité de travailler avec ses pairs et le secteur des produits financiers dans son ensemble. Nous sommes un signataire des PRI des Nations Unies, un membre associé de l'Association pour l'investissement responsable, un organisme canadien qui s'emploie à promouvoir l'intégration des questions ESG dans le processus de placement et un signataire de Climate Action 100+, une initiative menée par des investisseurs qui vise à s'assurer que les plus grands émetteurs de GES du monde prennent les mesures nécessaires pour lutter contre les changements climatiques.



Gestion du risque

Recommandation du GIFCC :
Divulguer l'information sur la
manière dont l'organisation repère,
évalue et gère les risques liés aux
changements climatiques.

L'approche de Fidelity en matière de durabilité et de gestion du risque ESG dans son ensemble consiste à intégrer les attentes et les ambitions ESG aux activités de planification stratégique de Fidelity Canada et aux processus de gestion du risque connexes. Le cadre de gestion du risque de Fidelity (le « cadre ») emploie une approche globale de la gestion du risque qui vise à appuyer l'identification efficace des risques, des tendances et des événements potentiels dont l'incidence sur notre capacité à atteindre les objectifs stratégiques ou à maintenir nos activités pourrait être importante.

Le cadre prévoit l'intégration des questions liées aux changements climatiques dans le processus global de gestion des risques de l'organisation, comme il est décrit ci-dessous. D'un point de vue général, le risque ESG a été présenté comme un « risque émergent » dans le cadre. Par conséquent, nous visons à davantage mettre l'accent sur les facteurs ESG dans l'élaboration de notre stratégie en matière de durabilité de l'entreprise.

En 2022, Fidelity Canada a mis sur pied un groupe de travail sur le risque ESG afin d'assurer un deuxième niveau de gestion des risques dans ce domaine. Le groupe de travail s'emploie à repérer les mesures et les ressources requises pour intégrer les variables propres aux facteurs ESG dans le cadre et les mécanismes de surveillance. Son mandat consiste à intégrer les données, les outils et les capacités nécessaires pour appuyer la divulgation de l'information ainsi que l'identification et la surveillance des risques liés aux facteurs ESG, notamment les risques liés aux changements climatiques.

Méthode de gestion du risque

Le cadre de gestion du risque emploie une approche globale de la gestion du risque. Il est conçu pour aider à repérer les risques, les événements et les tendances potentiels qui pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de Fidelity Canada à mener ses activités ou à atteindre ses objectifs stratégiques. Le cadre énonce les principes directeurs concernant la gestion des différents types de risque, définit les rôles et responsabilités des principales parties prenantes et définit les voies de gouvernance et de transmission à un échelon supérieur.

La stratégie de gestion des risques de Fidelity Canada vise à faire en sorte que la gestion efficace du risque soit intégrée aux processus d'exploitation et de prise de décisions de base à l'échelle de l'organisation, et à ce que les risques existants et émergents soient repérés et gérés à l'intérieur de paramètres de risque acceptables.

La stratégie de gestion des risques de Fidelity Canada est complétée par des cadres de gestion du risque stratégique et de propension à prendre des risques. Cela comprend la gestion des risques émergents et perturbateurs, l'établissement d'énoncés de la propension à prendre des risques et de paramètres connexes qui reflètent le niveau de risque global que l'entreprise est prête à tolérer pour atteindre ses objectifs d'affaires.

Le diagramme ci-dessous montre comment les éléments de base du cadre sont appliqués pour soutenir la stratégie de gestion des risques de Fidelity Canada.



Gestion des placements

Comme nous l'avons vu plus en détail, notre cadre de recherche sur les placements nous aide à repérer, à évaluer et à prendre en compte les risques importants liés aux changements climatiques pour chaque produit ou stratégie de placement. Notre recherche sur la durabilité et nos cotes de durabilité évaluent la mesure dans laquelle les émetteurs gèrent leurs répercussions environnementales et sociales importantes en intégrant le principe d'« importance relative double », qui allie les considérations non financières liées à la durabilité et les objectifs traditionnels en matière de risque financier et de rendement, et en tenant compte de l'impact des recommandations de placement sur la durabilité. En adoptant un horizon de placement plus long (dix ans), nous cherchons à couvrir toutes les répercussions externes importantes possibles.

L'incidence des changements climatiques sur une entreprise, ou son propre impact sur les changements climatiques, est prise en compte dans le pilier environnement, où des indicateurs comme la consommation d'énergie, la consommation d'eau, les émissions de GES et la déforestation sont pris en compte lorsqu'ils sont réputés être importants. L'exemple simplifié ci-dessous met en évidence les différences dans la façon dont nous évaluerions l'importance relative des facteurs liés aux changements climatiques pour un secteur axé sur l'énergie comme les services collectifs, comparativement à un catalyseur d'activités reliées à l'énergie, comme le sous-secteur bancaire. Une grande partie de la pondération pour les services collectifs est associée aux émissions de GES, tandis que la majeure partie de la notation pour les banques est associée à l'incidence des activités rendues possibles grâce au financement des banques.

Pondération des indicateurs liés à l'environnement

	Consommation d'énergie	Émissions de GES	Impact environnemental associé aux activités rendues possibles
Services électriques	Moyenne	Élevée	Moyenne
Banques	Faible	Faible	Très élevé

En combinant les données quantitatives et qualitatives provenant de nos analystes de recherche fondamentale et de recherche sur la durabilité, nous cherchons à nous assurer que nos évaluations de la durabilité sont prospectives et qu'elles mettent l'accent sur les enjeux qui comptent le plus. Au terme de ces processus, les émetteurs se voient attribuer une cote distincte pour les facteurs E, S et G, ainsi qu'une cote globale pour les émetteurs et une cote de trajectoire, avec des renseignements détaillés sur les données quantitatives et qualitatives à l'origine de chaque cote. L'intégration de la durabilité dans nos recherches nous permet de tenir compte des risques liés aux changements climatiques, ainsi que d'autres risques environnementaux, au moyen d'une analyse ascendante.

Examen du portefeuille

Nos cotes ESG pour chaque société sont liées à une combinaison de cotes des piliers E, S et G. Des limites strictes sont établies dans le cas de la notation des sociétés, ce qui signifie que les sociétés ne peuvent se voir attribuer une cote

exceptionnellement forte si elles accusent un retard important dans l'un des trois piliers. Par conséquent, les sociétés qui ne s'en sortent pas particulièrement bien, par exemple, dans le pilier E, où les indicateurs liés aux changements climatiques sont pris en compte, se verront attribuer une faible cote, ce qui peut influencer sur nos décisions de placement si cela est réputé être important.

Les portefeuilles individuels font également l'objet d'une revue trimestrielle des placements approfondie avec la haute direction. Tous les aspects du fonds en question sont examinés, notamment le profil de risque, la volatilité, le rendement, la structure du fonds et les placements individuels du fonds. En plus d'autres paramètres de risque, les attributions de cotes aux facteurs ESG et les données sur le carbone pourraient être considérées comme mesures standards pour déterminer la qualité ESG de nos fonds dans le cadre de ces revues trimestrielles.

Gérance des placements

Un aspect de l'approche en matière d'actionnariat actif de Fidelity comprend les activités d'engagement et de vote par procuration que nous entreprenons pour mieux comprendre l'approche ESG d'une société, les répercussions des risques et des occasions importants liés aux facteurs ESG sur les activités d'une société et nous assurer que ses pratiques ne donnent pas lieu à des risques importants liés aux facteurs ESG non pris en compte.

L'engagement est mis en œuvre dans le cadre de notre processus global de recherche fondamentale et est généralement appliqué à l'ensemble des émetteurs et comprendra des discussions sur les facteurs ESG et d'autres facteurs lorsqu'ils ont une incidence importante sur le risque de placement ou le potentiel de rendement. Nous entretenons un dialogue permanent avec la direction des sociétés dans lesquelles nous investissons. Au moins deux fois par an, nos gestionnaires de portefeuille et analystes tiennent des réunions formelles avec ces entreprises. Par ailleurs, nous échangeons avec les entreprises dans des circonstances particulières comme celles-ci :

- Controverse ou événement défavorable (p. ex. un cas de mauvaise gouvernance);
- Entreprises signalées par nos analystes, lors de l'attribution des cotes de durabilité (exclusives à Fidelity), comme étant de bonnes candidates pour des discussions relatives au développement durable (p. ex. : exposition à des risques pour la durabilité);
- Interventions thématiques sur un enjeu particulier (p. ex. : la gestion de la chaîne d'approvisionnement) par l'équipe d'investissement durable de Fidelity International;
- Interventions sur un point de gouvernance ou un événement particulier (p. ex. : une fusion ou une acquisition) à la demande des émetteurs;
- Participation à une coalition d'investisseurs (p. ex. Climate Action 100+).

Lorsque nous repérons une occasion d'intervention, nous pensons que la meilleure approche est d'établir un dialogue constructif avec les entreprises pour leur expliquer nos convictions et nos attentes, ainsi que pour favoriser l'établissement de nouvelles pratiques et politiques. Fidelity étant connue pour son optique axée sur les paramètres fondamentaux à long terme et pour ses relations de longue date avec les émetteurs du monde entier, nous estimons être bien placés pour exercer notre influence afin de promouvoir des pratiques axées sur la durabilité. C'est pourquoi, pour opérer des changements, il est souvent préférable selon nous de nouer le dialogue avec les entreprises plutôt que de les exclure de nos portefeuilles.

Notre processus d'intervention se veut clair et transparent; les éléments suivants sont fixés dès le début :

- **enjeux clés** : thèmes pour lesquels l'entreprise doit démontrer une amélioration (p. ex. changements climatiques);
- **objectif** : résultat attendu de l'intervention (p. ex., une réduction des émissions de carbone);
- **jalons** : signes que l'entreprise fait des efforts pour atteindre l'objectif que nous avons communiqué (p. ex. : fixer une cible de réduction des émissions);
- **indicateurs de performance clés (IPC)** : il est important d'associer des IPC mesurables aux objectifs
- **échancier** : délai au terme duquel on peut raisonnablement s'attendre à une amélioration
- **statut** : mesure ponctuelle des progrès (p. ex. : aucun progrès vs certains progrès vs réussite)

Il est tout aussi important de suivre l'avancement des démarches que de les démarrer, car il faut évaluer les changements et vérifier si les objectifs intermédiaires et finaux ont été atteints. Nos analystes, gestionnaires de portefeuille et spécialistes de l'investissement durable documentent tous les échanges qui ont eu lieu avec les entreprises au moyen d'une plateforme centralisée, accessible à toute l'équipe des placements. Cette transparence permet à l'équipe de se familiariser avec les divers secteurs, thèmes et catégories d'actifs, ce qui enrichit nos connaissances. Nos démarches peuvent avoir divers échanciers selon l'importance et l'urgence de l'enjeu ESG. Les résultats (ou l'absence de résultats) de nos interventions sont compilés par nos analystes dans notre système de cotes ESG.

Le vote fait partie intégrante de nos interventions auprès des sociétés dans lesquelles nous investissons. Pour l'ensemble de nos placements en actions, notre objectif est de faire respecter des normes rigoureuses en matière de gouvernance, de préserver les droits des actionnaires et de soutenir les entreprises dont les activités sont durables et responsables et qui sont imputables envers leurs actionnaires. Dans le cadre de nos principes et lignes directrices plus larges en matière de vote, FIC établit des attentes minimales précises à l'égard de nos sociétés dans lesquelles nous investissons en ce qui a trait à la gouvernance en matière de surveillance, des pratiques et des mesures relatives aux changements climatiques. Nous croyons que le vote est un outil précieux pour signaler nos attentes et améliorer le comportement des entreprises afin de mieux gérer les risques des sociétés et de tirer parti de nouvelles occasions.



Paramètres et cibles

Recommandation du GIFCC :
Divulguer l'information sur les paramètres et les cibles utilisés aux fins de l'évaluation et de la gestion des risques et des occasions liés aux changements climatiques si cette information constitue un renseignement important.

En 2022, nous avons commencé à évaluer et à déterminer des paramètres appropriés pour évaluer l'incidence des risques et des occasions liés aux changements climatiques sur nos activités. Les facteurs dont nous tenons compte comprennent les données et la méthodologie, la qualité et la disponibilité, les besoins de nos clients et les exigences réglementaires.

Activités de la société

En 2022, nous avons effectué un travail exhaustif de collecte et de calcul de données afin d'établir un inventaire complet des émissions de GES liées aux activités de Fidelity Canada. Nous avons calculé notre profil conformément à la norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise du Protocole des GES, suivant la méthode de contrôle des activités. L'inventaire est calculé en tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (t éq. CO₂), pour les trois niveaux, comme suit :

- **Niveau 1** – Notre consommation de gaz naturel, les émissions fugitives provenant des réfrigérants et le carburant consommé par nos génératrices de secours.
- **Niveau 2** – Émissions découlant de notre consommation d'électricité, qui a été calculée à l'aide de la méthode fondée sur l'emplacement, conformément à la combinaison énergétique moyenne du réseau en fonction de la province où se déroulent les opérations.
- **Niveau 3** – Émissions associées aux voyages d'affaires, y compris l'énergie consommée par nos employés qui ont voyagé à bord de leur véhicule personnel, d'une voiture de location, d'un train ou d'un avion à des fins professionnelles; en outre, nous avons inclus les émissions issues des déplacements des employés et du télétravail, ainsi que la production de déchets, la consommation d'eau et les biens et services achetés.

Le Tableau 1 ci-dessous présente les émissions de GES associées à nos activités et comprend les données de 2022 et des trois années précédentes. Nous avons choisi 2019 comme année de référence, car il s'agissait du dernier exercice terminé avant la pandémie de COVID-19, et pour nous arrimer aux efforts mondiaux visant à établir l'inventaire des stocks de gaz à effet de serre et à fixer des cibles. Nous rendons actuellement des comptes sur nos émissions dans quatre des 15 catégories de niveau 3 définies par la norme de comptabilisation et de déclaration du Protocole des gaz à effet de serre pertinentes pour notre entreprise et avons l'intention d'élargir ces déclarations en fonction de l'importance relative et de la confiance dans nos données sources et nos méthodologies à court terme. Les principaux facteurs qui ont contribué à notre profil d'émissions de GES dans tous les niveaux ont été l'achat de biens et de services et les déplacements d'affaires, avant et après la pandémie. De 2019 à 2021, nous avons assisté à une réduction des émissions, principalement en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19. Les émissions attribuables aux déplacements d'affaires ont diminué considérablement (95 %), ce qui a contribué à une réduction globale de 24 % des émissions totales de GES en 2021 par rapport à notre point de référence de 2019. D'autres réductions notables de la consommation de déchets, d'eau, d'électricité et de gaz naturel ont été observées en raison de la diminution de l'occupation des bureaux. Cependant, nos émissions globales ont rebondi en 2022, car nous avons adopté un modèle de milieu de travail hybride après la pandémie post-COVID-19.

Pour la période de 2019 à 2022, nous avons également calculé les émissions de GES associées au travail à domicile et aux déplacements des employés pour un usage interne. Ces données nous donnent un aperçu plus complet de nos émissions de niveau 3, étant donné que la majorité de notre personnel travaillait une partie du temps en télétravail et n'avaient pas à se déplacer au bureau pendant la pandémie. Dans ce rapport, nous n'avons pas divulgué cette catégorie, compte tenu de la dépendance importante à des données et hypothèses approximatives dans nos calculs. Cependant, nous avons l'intention de peaufiner notre méthodologie pour la rendre plus robuste en évaluant et en intégrant de nouvelles normes et de nouvelles lignes directrices afin de rendre des comptes dans ces domaines importants à l'avenir.

Tableau 1 – Émissions de GES associées aux activités de Fidelity Canada de 2019 à 2022 (exprimées en tonnes d'équivalent CO₂ [t éq. CO₂])

SOURCE DES ÉMISSIONS	2022	Δ 12 MOIS	2021	Δ 12 MOIS	2020	Δ 12 MOIS	2019
Niveau 1							
Gaz naturel	209	27 %	165	-10 %	183	-19 %	225
Diesel	14	100 %	7	-	-	-	23
Réfrigérants	-	-	-	-	1	-	-
Niveau 2							
Électricité (selon l'emplacement)	88	-8 %	96	-18 %	117	-9 %	128
Niveau 3							
Achats de biens et de services	16 018	19 %	13 446	48 %	9 055	-44 %	16 081
Déplacements d'affaires	689	819 %	75	-78 %	339	-78 %	1 564
Déchets	42	250 %	12	-37 %	19	-32 %	28
Eau	1	-	1	-50 %	2	-60 %	5
Émissions totales (Niveaux 1, 2 et 3)	17 061	24 %	13 802	42 %	9 716	-46 %	18 054

Gestion des placements

En tant qu'investisseurs, nous disposons d'outils pour surveiller les enjeux liés aux changements climatiques et l'exposition aux émissions de carbone à l'échelle de nos fonds. Notre équipe de recherche fondamentale intègre les enjeux importants liés aux changements climatiques dans ses recherches sur les sociétés qu'il couvre. Grâce à notre engagement actif et à nos pratiques de vote par procuration, nous cherchons également à encourager les sociétés à améliorer les politiques, la divulgation de l'information et la responsabilisation de la direction à l'égard des changements climatiques.

Dans le cadre de nos activités de placement, nous utilisons l'empreinte carbone et l'intensité en carbone comme paramètres pour évaluer et repérer les risques d'émissions de GES dans nos portefeuilles :

- L'intensité en carbone moyenne pondérée (t éq. CO₂/M\$) est utilisée pour la mesure, la production de rapports et l'analyse de portefeuilles ex-post pour la plupart des actifs³.
- L'intensité en carbone (niveaux 1 et 2) (t éq. CO₂/M\$) est utilisée pour la mesure, la production de rapports et l'analyse de portefeuilles ex-post pour la plupart des actifs⁴.

De plus, un vaste éventail de données relatives au climat peut être pris en compte tout au long du processus de recherche sur les placements, comme il est décrit dans les sections ci-dessus, notamment les aspects climatiques importants dans l'analyse et les cotes ESG.

Pour déterminer l'incidence des facteurs liés aux changements climatiques sur nos placements, nous nous fondons sur nos capacités de recherche et d'analyse fondamentales. Nous utilisons nos cotes ESG exclusives (décrites plus en détail dans la section « Stratégie ») comme outil prospectif pour obtenir des renseignements détaillés sur les diverses caractéristiques de durabilité des sociétés, notamment leur approche en matière de changements

³ Méthodologie : Somme (ratio de l'intensité en carbone au revenu de l'entreprise multiplié par la pondération du placement).

⁴ Méthodologie : Somme (émissions réparties) / Somme (revenus répartis).

climatiques. Une cote élevée pour les questions liées aux changements climatiques, par exemple, est attribuée lorsqu'un émetteur prend des mesures visibles et robustes pour gérer les risques climatiques pour l'avenir, ce qui va au-delà d'une simple divulgation de l'information.

Vous trouverez ci-dessous un échantillon de paramètres précis que nous avons repérés comme substitut pour traduire les facteurs liés aux changements climatiques en valeurs mesurables pour les risques et les occasions liés aux changements climatiques au niveau de l'investisseur. Ils sont utilisés dans notre processus de recherche sur les placements :

- émissions de GES tout au long du cycle de vie des produits;
- efficacité des ressources et du matériel;
- revenus générés par des entreprises qui contribuent à l'aggravation ou à l'atténuation des changements climatiques.

En examinant en profondeur les détails, nous pouvons mettre en évidence les changements climatiques les plus pressants pour une société – par exemple, l'empreinte carbone causée par les émissions des niveaux 1 et 2 d'une banque est moins pertinente que les domaines auxquels elle offre des services de prêts et des services bancaires d'investissement.

Cibles

Dans le cadre de l'élaboration de notre stratégie en matière de durabilité d'entreprise, le comité sur la durabilité de l'entreprise de Fidelity Canada a l'intention de commencer à établir des cibles en 2023 pour gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques, et de déclarer l'information sur notre rendement chaque année. Nous nous engageons à améliorer continuellement la façon dont nous gérons nos propres activités et activités commerciales de base afin de limiter l'incidence que nous avons sur l'environnement naturel et social dont nous dépendons.





Conclusion

Fidelity Canada cherche à offrir les meilleurs résultats possibles à ses clients. Par conséquent, nous sommes conscients que la prise en compte des risques et des occasions liés aux changements climatiques permet de prendre de meilleures décisions et d'obtenir de meilleurs résultats financiers, environnementaux et sociaux à long terme pour nos clients et l'ensemble des parties prenantes.

Nous en sommes encore aux premières étapes de l'élaboration de notre approche stratégique pour évaluer et gérer les risques et les occasions liés aux changements climatiques. D'une année à l'autre, nous améliorerons la transparence de notre divulgation de l'information, en mettant l'accent sur le partage des mesures que nous avons prises pour bâtir une entreprise plus résiliente aux impacts des changements climatiques. Nous avons hâte de partager nos progrès et les défis à relever dans le cadre de ce parcours.

Notre objectif d'affaires – *travailler ensemble pour bâtir un meilleur avenir financier* – nous engage à jouer notre rôle dans la lutte contre les changements climatiques, dans l'intérêt à long terme de nos employés, de nos clients et de notre société dans son ensemble.



Qu'en pensez-vous?

Ce rapport est publié pour toutes les parties prenantes de Fidelity Canada. Nous serons ravis de répondre à vos questions et de lire vos commentaires sur notre approche à corporatesustainability@fidelity.ca.

Avis

Fidelity Canada fait référence à FIC et SCFC, qui fournissent des produits et des services au Canada. Ces entités – FIC et SCFC – constituent des entités juridiques distinctes et exercent leurs activités indépendamment l'une de l'autre.

Il est interdit de reproduire ce document ou de le transmettre à quiconque sans l'autorisation préalable de Fidelity Investments Canada s.r.i. (FIC). Il ne constitue pas une distribution, une offre ou une sollicitation de recourir aux services de gestion de placements de FIC ni aux services d'exécution, de compensation ou de garde de Services de compensation Fidelity Canada s.r.i. (SCFC). Il ne constitue pas non plus une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de titres dans tout territoire ou pays où une telle distribution ou une telle offre ne sont pas autorisées ou contreviendraient aux lois et règlements régionaux.

Fidelity Canada – qui est composée de FIC et SCFC – ne prétend pas que ce contenu est pertinent en dehors du Canada ni que les opérations ou les services mentionnés sont disponibles ou peuvent être vendus ou utilisés dans tout pays autre que le Canada ou par tout investisseur ou toute contrepartie. Ce document ne s'adresse pas aux personnes se trouvant aux États-Unis et ces dernières ne doivent prendre aucune décision en fonction de l'information qu'il contient.

Ce document peut faire référence à des critères ESG que FIC et Fidelity International peuvent considérer dans le cadre de leur recherche ou de leur processus de placement. Il n'est pas représentatif de l'approche de toute autre société de Fidelity Investments ou de ses sous-conseillers, notamment Fidelity Management & Research Company LLC, FIAM LLC, Geode Capital Management, LLC et State Street Global Advisors Ltd. en matière de recherche ESG, de gérance et d'investissement durable, de manière explicite ou générale.

Les énoncés prospectifs reposent sur l'information disponible à la date des présentes et Fidelity Canada décline toute obligation de les mettre à jour. Les événements réels peuvent différer des hypothèses émises par Fidelity Canada dans les énoncés prospectifs. Rien ne garantit que les énoncés prospectifs, y compris tout rendement projeté ou autre renseignement, se concrétiseront ou que les conditions et rendements réels ne seront pas sensiblement différents ou moins favorables que ceux présentés dans ce document.

© 2025 Fidelity Investments Canada s.r.i. Tous droits réservés. Fidelity Investments est une marque déposée de Fidelity Investments Canada s.r.i.